



Venir en France avec un visa touristique en attendant du visa d'i

Par **faizaalgerie**, le **12/02/2016** à **14:53**

bonjour, rnvoila je suis un résident(carte de séjour de 10 ans) algérien ,j'ai déposé un dossier de regroupement familiale auprès de la préfecture de bobiner , ma question est: dans le cas ou la procédure sera lente ou dans le cas ou on me refuse ma demande , es que il y aura des conséquences négatives si m'a femme vient avec un visa touristique et reste ici en France plus de trois mois en attendant du visa d'installation;merci d'avance pour votre réponse .

Par **citoyenalpha**, le **14/02/2016** à **17:57**

Bonjourrrnrlogiquement oui il y aura des difficultés!! rnrnUne carte de résident n'est pas une carte de nationalité française donc je vous conseillerai de ne pas jouer au malin avec l'administration car les fichiers durent...rnrnVotre femme devrait respecter les termes de son visa.rnrnRestant à votre disposition.